



COMMUNE DE WIZERNES

Département du Pas-de-Calais

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 29 mars 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-neuf mars à dix heures trente, le Conseil Municipal de la commune de Wizernes, s'est réuni en séance publique en mairie, sous la présidence de Monsieur Dominique LANOY, Maire.

Les convocations individuelles ainsi que l'ordre du jour ont été transmis par voie dématérialisée aux conseillers municipaux le 25 mars 2026. La convocation et l'ordre du jour ont également été affichés et publiés sur le site internet de la commune à la même date.

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice : 23

Présents : 22

Votants : 23

VOTE :

A L'UNANIMITÉ

Pour : 23

Contre : 00

Abstention : 00

TRANSMIS EN SOUS-

PREFECTURE LE :

01/04/2026

PUBLIÉ LE :

02/04/2026

Etaient présents : M. Dominique LANOY, Mme Christelle SOULIEZ, M. Clément HERMANT, Mme Christine BOUTOILLE, M. Jean-Jacques VERHAEGHE, Mme Marie-Paule LHERMITTE, M. Alexandre GOUDEFROYE, Mme Nadège NIBERT, M. William HEULLE, Mme Christine LEFEBVRE, M. David VIVIER, Mme Alexandra AMBRE, M. Vincent DEMARTHE, Mme Martine LAMBERT, Mme Mickaël CARRÉ, M. Jérémy DANNEL, Mme Maryline DENIS, M. Jacques CONSEIL, M. Laurent BRUNET, M. Jérémie DIEVAL, Mme Ingrid DECLERCK, Mme Camille VASSEUR,

Excusé : Mme Sabine LHEUREUX, a donné pouvoir à Mme Marie-Paule LHERMITTE

Secrétaire de séance : Mme Christine BOUTOILLE

D2026-023 : FIXATION DU NOMBRE D'ADJOINTS

Rapporteur : M. Dominique LANOY - Maire

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L.2122-2 ;

Considérant que le Conseil municipal détermine librement le nombre des adjoints au maire sans que celui-ci puisse excéder 30 % de l'effectif légal du Conseil municipal ;

Considérant que l'effectif légal du Conseil municipal de la commune de Wizernes est de 23 membres ;

Considérant qu'il convient, pour assurer le bon fonctionnement des services municipaux, de fixer le nombre d'adjoints au maire ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré décide :

- **DE FIXER** le nombre d'adjoints au Maire à 6.

A l'unanimité

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme au registre,

Le Maire,



A handwritten signature in red ink, appearing to read "D. Lanoy", is written over a horizontal line. The signature is stylized and cursive.

Dominique LANOY